



Québec, le 20 mai 2004

194
DQ1
Projet de contournement de la ville de
La Tuque, route 155
La Tuque
6211-06-0K7

Envoi par courrier et par télécopieur

Monsieur Louis Loïselle
Directeur des services techniques
Ville de La Tuque
558, rue Commerciale
La Tuque (Québec) G9X 3A9

Objet : Projet de contournement de la ville de La Tuque, route 155

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue les 3, 4 et 5 mai 2004 sur le projet précité, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, désire clarifier certains éléments relevant de votre compétence.

D'une part, la commission désire obtenir des réponses sur les points suivants :

- Qui sont les propriétaires du chemin Wayagamack et de son emprise ?
- Qui sont les propriétaires du chemin du Lac Panneton et de son emprise ?
- Qui sont les utilisateurs légaux actuels de ces chemins et en vertu de quelles ententes ou contrats ?
- Qui entretient ces chemins ?

De plus, la commission vous adresse la demande suivante :

- Pourriez-vous cartographier ces chemins en y indiquant la largeur de l'emprise et les propriétaires concernés ?

La deuxième partie de l'audience publique, consacrée à la présentation des opinions sur le projet, débutera le 1^{er} juin à La Tuque. Vos réponses doivent être acheminées, le plus tôt possible, dans les centres de consultation permettant ainsi au public d'obtenir l'information nécessaire à la rédaction de leurs mémoires. Une réponse rapide de votre part serait appréciée.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Renée Poliquin,
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

c.c. : Madame Jovette Savard, Service de l'Aménagement du Développement du territoire